

des fourmis



ÉCHOS DES

ÉTABLISSEMENTS

Boisnière, Luynes, IDEF,
Loches

PROTECTION DE L'ENFANCE P.3

PRINTEMPS DE LA PSYCHIATRIE P.6

CASSE FONCTIONS PUBLIQUES P.7

ELECTIONS FPH P.8

GILETS JAUNES P.10

DÉNI, MÉPRIS OU SURDITÉ ?

C'est reparti. Les problèmes d'audition de Macron et son monde n'auront pas attendu la fin du pseudo « grand débat » pour le reprendre.

Alors même qu'ils courent un marathon de communication pour tenter d'éteindre l'incendie de la colère légitime de tout·es les Gilets Jaunes et leurs soutiens, leur œuvre de destruction se poursuit (pensent-ils) tranquillement.

Nous avons la preuve que la proposition du grand débat représente uniquement une arnaque de plus. Et qu'aucune discussion apaisée n'est possible avec le gouvernement et toutes celles et ceux dont il défend les intérêts, patron·nes et actionnaires.

Il en faut de puissants acouphènes, pour ne pas entendre ce qu'on leur hurle dans les oreilles depuis des années. Le refus des privatisations des services publics, de précarisation du monde du travail, de la mise en concurrence, de la stratégie des salaires bas et des réductions d'impôts pour les riches et les puissant·es.

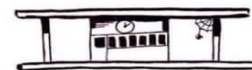
Et il en faut un profond déni, ou, au choix, mépris (dont ils·elles ne sont pas avares) pour reprendre le cours de leur travail législatif destructeur.

Pour la fonction publique, le gouvernement présente son projet de casse déjà annoncé : salaire au mérite, casse des statuts des fonctionnaires par le recours massif aux contrats, mobilités imposées, suppressions des instances représentatives du personnel. La majorité des syndicats refuse ce projet de loi. Mais évidemment le gouvernement passe outre.

Pour la santé, le projet de loi Santé 2022 de Buzyn prévoit la casse des hôpitaux publics de proximité. Perversité du mécanisme : c'est en les définissant comme tel, et donc en interdisant la chirurgie et les soins obstétriques que le



UNE USINE FERMÉE...
NORMAL!



UNE GARE SNCF
DÉSFFECTÉE...
ORDINAIRE!



gouvernement va remettre au cause 500 établissements, avec pour conséquences un éloignement toujours plus important des usager·es. Avec facilitation de l'exercice libéral pour les médecins du public et télémédecine (pour la partie start-up nation). Tout cela sans aucun moyen supplémentaire, alors que ce serait la seule réponse à apporter.

Dans les secteurs du social et du médico-social attaqués par les logiques de rentabilité et de concurrence, la casse continue aussi. Et en Indre et Loire les conséquences sont en cours.

Avec la loi liberticide « anti-casseurs », prévoyant interdiction de manifester, fichage de masse, répression judiciaire pour les manifestant·es, le gouvernement et les député·es tentent de casser cette lutte Gilets Jaunes des classes qui se déroule actuellement.

Pour SUD, il ne faut rien lâcher. Le mouvement des Gilets Jaunes et la colère qui s'est exprimée avec puissance sont venus faire la preuve que le gouvernement et celles et ceux qu'il sert sont des colosses aux chevilles (enflées) d'argile. C'est dans la lutte que se sont construites toutes les conquêtes sociales. Continuons toutes et tous ensemble.

**CAR FOURMIS JAUNES, BLANCHES DU ROUGES,
UNISSONS-NOUS. SEUL·ES ON NE PEUT RIEN,
ENSEMBLE ON PEUT TOUT.**

SUD SANTÉ SOCIAUX 37

18 rue de l'oiselet
la Camusière, 37550
St AVERTIN

TÉLÉPHONES

Permanence le lundi 02 47 71 00 65
Tous les jours 06 15 08 62 22
ou au CHU 02 47 47 37 62

INTERNET

Mail : sudsantesociaux37@gmail.com
Site : <http://sudsantesociaux37.org>



ELECTIONS CSE À LA BOISNIERE

Les élections du CSE ont eu lieu à la Boisnière fin 2018. La section SUD a perdu cette élection (3 titulaires sur 11 pour le collège salarié). La déception n'est pas occultée mais avec près de 30% des suffrages, SUD Boisnière reste légitime.

Peut être que comme en politique, les salarié-es ont choisi l'alternance et sans doute que nous n'avons pas suffisamment communiqué sur notre travail (accord NAO, CSE, revendications...).

Pourtant, pendant ces 4 dernières années, SUD a maintenu sa volonté d'informer unitairement l'ensemble des salarié-es et à assumer ce principe au nom de la cohésion des syndicats.

MALGRÉ CETTE DÉFAITE AUX ÉLECTIONS, SUD MAINTIEN COÛTE QUE COÛTE SES ORIENTATIONS DE SYNDICAT DE LUTTE POUR NOS DROITS, SANS COMPROMISSION AVEC LES DIRECTIONS.

Le délégué syndical de SUD continuera à siéger de droit en portant ces valeurs, comme le droit le permet. SUD s'est opposé avec succès à la proposition de rajout dans le règlement intérieur du CSE autorisant le secrétariat de la



Direction Générale à signer la réception des Accusés de Réception du CSE.

De plus, SUD s'est opposé à la cerise sur le gâteau, en janvier 2019 : OBJECTION claire et sans appel du principe de « confidentialité » sur la transmission d'un avis départemental concernant la restructuration de l'Association que la direction voulait imposer. Car pour nous, toutes informations reçues doivent être communiquées à l'ensemble des salarié-es en toute transparence.

SUD Boisniere n'entend pas être dans l'opposition au niveau du CSE mais conservera dorénavant son expression individuelle (petit journal feuille de chou : SUDINFOS Boisniere).

NOUVEAUX MENUS AU CH DE LUYNES POUR 2019

MENU AMER

Entrée

Certaines décisions prises lors des instances de décembre 2018 avec délai fixé ne sont pas respectées.

Plat

Sous effectif et manque de compétence récurrents dans les services avec dégradation de la prise en charge des résident-es et patient-es. Dégradation de l'entretien de leur environnement.

Dessert

Pas de possibilité de prise en charge de qualité des personnes accueillies

Le tout arrosé d'un mépris total millésimé pour les usagèr-es.

MENU ACIDE

Entrée

Pas de pose de congés annuels le week-end pour les périodes hors été.

Plat

L'administration décide de la date de reprise des agents après un long arrêt.

Dessert

Prime due au titre de début de carrière pour les IDE non donnée rétroactivement sur 4 ans.

Le tout arrosé d'un mépris total pour le personnel.



MENU PRESTIGE

Tout à volonté et comme on veut pour le même prix !!! MENU AMER + MENU ACIDE

Arrosé d'un embrun hiérarchique : cadre de santé ou faisant fonction ne gèrent que des plannings à trous, pas de présence auprès des équipes soignantes livrées à elles-mêmes, pas d'implication dans la vie des services, et manque de respect vis-à-vis du personnel.

MENU DE SUD

Entrée

Bataille pour la prime de début de carrière IDE : un rappel sur une année a été fait en janvier 2019.

Plat

Intervention pour une reprise des agents en long arrêt maladie à la date de fin de leur arrêt et non à la date de convenance du bureau RH. Nous avons rappelé qu'un arrêt maladie est une prescription médicale.

Dessert

Rappel des règles pour la pose des congés annuels.

Le tout arrosé d'attention et de vigilance combattives des représentantes SUD.

BONNE DIGESTION !!!

L'écho

des fourmls

ACTU CHIC

Comme dans tous les établissements, ça va de pire en pire au CHIC Amboise Château-Renault.

Le centre de prélèvement, qui s'occupe aussi de la gestion biologique en liaison avec le CHU, se voit dans l'incapacité d'ouvrir ses portes aux patient·es en demande d'une prise de sang ou d'une saignée plus de 3h par jour. La cause: il ne reste plus qu'une personne pour tout gérer, ce qui relève de l'impossible.

SUD A BIEN SÛR RENCONTRÉ LA DIRECTION QUI NIE TOUTE VOLONTÉ DE FERMER LE CENTRE DE PRÉLÈVEMENT. MAIS ELLE NE S'Y PRENDRAIT PAS MIEUX SI ELLE VOULAIT LE FAIRE...

La DRH a eu une lubie : elle souhaite imposer la mise en place de trames de plannings identiques pour tout le monde. Début 2019, la direction nous a joué un tour en mettant quelques trames en test et en nous disant que toutes les trames seront votées au



CTE de mars. Nous travaillons en ce moment sur ces trames qui sont très difficiles à lire car hétérogènes et assez peu basées sur la réalité du terrain. Première victoire, la direction a déjà reculé sur les trames de base pour la nuit.

Les deux syndicats du CHIC ont demandé en septembre à ce que le protocole forte chaleur soit revu car il est devenu obsolète. Une première réunion a eu lieu en janvier et a posé les éléments financiers sur le sujet (pose de stores, de films sur les fenêtres, installation de ventilations, achat de tenues supplémentaires...). Maintenant, reste à inscrire une bonne fois pour toute dans ce protocole ce qui est autorisé ou non lors de périodes de forte chaleur (concernant l'ouverture des fenêtres, les horaires aménagés, la commande de bouteilles d'eau...

SUD ne lâche rien au CHIC pour la défense des conditions de travail pour l'accueil des usager·es.

DU RENOUVEAU SYNDICAL AU CH DE LOCHES



Lors des Elections FPH de décembre 2018, la nouvelle section SUD du CH de Loches se présentait pour la première fois.

Malgré les entraves au droit syndical, sans possibilité de mener la bataille, sans pouvoir mener campagne, et avec une

participation jamais égalée, deux sièges au CTE (Comité Technique d'Établissement), un au CHSCT et un en CAPL sont remportés par le syndicat SUD. Les novices rentrent dans la cour des anciens.

Deux sièges pour affronter une troupe d'aguerris avec les collègues, mais deux sièges en acier trempé pour défendre de toutes nos forces les conditions de travail.

LE POT DE FER CONTRE LE POT DE TERRE À ARC EN CIEL

Du nouveau sous le soleil, Perce Neige absorbe l'association l'Arc en Ciel.

De nombreuses questions apparaissent et inquiètent chacune et chacun. Les salarié·es s'interrogent sur le temps de travail, ainsi que sur leur travail d'une manière générale.

LA SECTION SUD DE L'ÉTABLISSEMENT DEMEURE VIGILANTE À DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES SALARIÉ·ES, MAIS AUSSI LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENT·ES.

La réduction d'effectifs dans les unités de vie depuis plusieurs années, la perte de professionnel·les spécifiques telles que psychomotricien·ne, kinésithérapeute..., la transformation de postes d'éducateur·rice spécialisé·e en poste d'aide médicaux psychologique, la multiplication des contrats précaires, le changement régulier et l'instabilité des plannings dans les unités de vie, sont les conséquences d'un choix économique et politique. Quelle nouvelle organisation du travail pour demain ?

Quelles seront les pressions psychologiques, morales, collectives ou individuelles ?

Il ne nous semble pas que le nouveau rouleau-compresseur Perce-neige tienne compte des professionnel·les et de leurs expériences !

Chaque professionnel·le doit et peut faire entendre sa voix et faire reconnaître le travail effectué jusqu'alors.

Vous pouvez nous joindre à sudarcenciel@gmail.com



UN ROULEAU COMPRESSEUR AUSSI PEUT FAIRE UNE SORTIE DE ROUTE

CASSE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, CONSÉQUENCES À L'IDEF

Au lendemain des élections, la section SUD de l'IDEF a obtenu les 2/3 des sièges au CTE et donc au CHSCT. Une nouvelle équipe s'est formée afin de représenter les agents de l'IDEF dans les différentes instances.

A PEINE ÉLU-ES, DÉJÀ AU TRAVAIL.

Avec l'annonce sur le site du Conseil Départemental (CD) de la fermeture du PEAD (Placement Educatif A Domicile) le lundi 3 décembre, confirmée au vote du vendredi 7 décembre, les représentant·es dont le mandat ne commençait qu'au 1^{er} janvier ont été reçu·es par la direction de l'établissement le 5 décembre (à l'initiative de cette dernière), au CD avec des collègues du privé le 6 décembre, puis à nouveau au CD le 20 décembre. Lors de cette dernière rencontre, nous avons proposé aux agents du service concerné de se joindre à nous en tant qu'« experts ». Les 2 sections syndicales étaient présentes.

« L'EXPÉRIENCE EST UNE
LANTERNE QUE L'ON PORTE
SUR LE DOS ET QUI N'ÉCLAIRE
JAMAIS QUE LE CHEMIN
PARCOURU. » CONFUCIUS

Si les représentantes du CD réaffirmaient leur confiance dans le professionnalisme des agents et la qualité du travail fourni, elles affirmaient également la nécessité pour l'IDEF d'évoluer et de se positionner en « laboratoire » d'innovations et comme « fer de lance » de la protection de l'enfance au sein du département.

La fermeture était confirmée et doit avoir lieu cette année.

Elles ont pu reconnaître des maladresses en terme de communication vis-à-vis des personnels de l'IDEF.

Il faudrait se nourrir de son expérience pour ne pas répéter les mêmes erreurs. Au CD, ce n'est pas le cas ! Les agents, mais aussi la direction semble-t-il, ont appris par voie de presse le 12 janvier 2019 l'ouverture d'un nouveau service à Sorigny. Outre la communication désastreuse du CD,

il a été demandé aux représentant·es du personnel de siéger en CHSCT et au CTE en urgence le 11 février. Les membres des 2 instances n'ont eu à leur disposition qu'un document incomplet pour statuer sur l'organisation et le projet de service.

Au vu des éléments communiqués, les représentant·es du personnel n'ont pas pu se prononcer en faveur de l'ouverture et demandent des précisions quant à la mise en œuvre du service de mise à l'abri des MNA (Mineur·es Non-Accompagné·es).



UNE VICTOIRE À L'EHPAD DE DEBROU

Ce n'est pas souvent en ce moment, une bonne nouvelle ça mérite d'être évoquée. À l'EHPAD de Debrou (Joué-les-Tours), les collègues, soutenu·es par la section SUD, ont obtenu des effectifs supplémentaires le week-end.

SOYEZ
RÉALISTE.
DEMANDEZ
L'IMPOSSIBLE

Comme dans beaucoup d'établissements et de services, les effectifs sont réduits le week-end. Ce qui n'est pas sans poser problème quand la charge de travail ne l'est pas, elle, réduite.

C'est donc un renfort à hauteur de 3 agents pour les 6 services le matin qui a été obtenu. Ce n'est pas le grand soir, mais pour les collègues ça va dans le bon sens.

Et ça peut donner des idées pour aller plus loin.

DOSSIER CGOS, C'EST LE MOMENT

Depuis décembre 2018, il faut faire notre dossier en ligne. N'oubliez pas de le faire c'est très important !!

Pour les personnes qui ont des enfants vous avez jusqu'au 30 avril 2019 pour le faire si vous voulez toucher la prime rentrée scolaire CGOS.



Si vous rencontrez des difficultés pour faire votre dossier en ligne, n'hésitez pas à aller voir les contacts CGOS de votre établissement.

CASSE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, SITUATION DÉPARTEMENTALE

Le 20 décembre 2018, à l'initiative de SUD Santé Sociaux, des représentant-es des organisations syndicales SUD, CGT, CFE-CGC, FO et du syndicat de la magistrature se sont réuni-es pour faire le bilan de la situation actuelle de la Protection de l'Enfance dans le département.

Cette rencontre fait suite à la décision par le Conseil Départemental de la redistribution des missions de tous les opérateurs œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, dans le cadre de sa restructuration totale du dispositif sur le département.



Depuis plus d'un an, les organisations syndicales alertent et contestent la volonté d'abord dissimulée et dorénavant bien assumée du Conseil Départemental de réduire le coût de la protection de l'enfance, sous couvert de l'intérêt de l'enfant.

Pour ce faire, Monsieur PAUMIER, Président du CD, a eu recours à un système d'appels d'offres, dits « à projets », dans le parfait respect des normes commerciales, à savoir que

les associations devaient répondre en fonction d'un cahier des charges peu en adéquation avec les besoins du terrain, dans une véritable mise en concurrence !

Ainsi, le CD a organisé une grande loterie pour choisir des interlocuteurs moins chers, peu importe qu'ils appliquent à leurs salarié-es des salaires moindres, qu'ils dérogent au Code du Travail, qu'ils se contentent de moindres qualifications et qu'ils ne permettent ainsi pas d'assurer une prise en charge correcte et décente des situations d'enfants en danger et de familles en grande difficulté.

SUD Santé Sociaux dénonce la volonté du Conseil Départemental de détériorer le dispositif qui, s'il pouvait être en difficulté, l'était par le manque de moyens alloués au secteur.

DES POSTES DE TRAVAILLEURS SOCIAUX FORMÉS, EXPÉRIMENTÉS ET COMPÉTENTS SONT EN PÉRIL. LEURS MISSIONS SONT EN GRAVE DANGER.

Des structures risquent de périliter telle la Fondation Verdier, acteur historique en protection de l'enfance sur le département. Sous couvert d'une plus grande égalité de prise en charge sur le territoire, Monsieur Paumier met à sac l'organisation actuelle, en désaccord avec les Juges des Enfants, contrairement à ce qu'il a prétendu. En effet les trois magistrat-es du département sont signataires d'un texte largement diffusé appelant à la responsabilité des pouvoirs publics nationaux dans la protection de l'enfance.

La cohérence des missions de protection de l'enfance est compromise ! SUD se battra avec les salarié-es du secteur pour la défense des missions et des conditions de travail.

CITS, COMBAT MENÉ PAR SUD AVEC LES COLLÈGUES

Depuis bientôt 1 an, les syndicats SUD et CGT de l'IRECOV soutiennent les collègues qui se battent contre la direction pour obtenir le versement du CITS qui leur revient de droit.

Le CITS (Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires) est l'équivalent dans le secteur non-lucratif du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) dont on n'a pas le temps de faire la critique ici, mais qui mériterait un bon dossier.

C'est donc une mesure de réduction d'impôt pour les entreprises qui s'est mise en place en 2017. Or contrairement à ce qui se fait avec le CICE qui sert uniquement à augmenter les dividendes des actionnaires, le CITS doit revenir aux salarié-es.



C'est pour cela qu'à l'IRECOV la revendication du versement intégral de la somme déduite aux salarié-es a été formulée.

Les collègues s'organisent en Assemblées Générales et font la grève pour cela. Pour le moment leur lutte a contraint la direction à verser une prime de 250€ l'année dernière.

C'EST UN DÉBUT, MAIS PARFAITEMENT INSUFFISANT PUISQUE C'EST ENVIRON 1200€ QUI DOIT REVENIR À CHAQUE SALARIÉ-ES.

SUD encourage l'ensemble des salarié-es à mener dans leur établissement cette lutte. Et nous sommes disponibles pour soutenir les mobilisations pour récupérer le CITS qui nous appartient pleinement.

LA PSYCHIATRIE EN SANDWICH

Mardi 22 Janvier, bravant le verglas et la neige, nous étions vingt soignant-es des services de psychiatrie du CHIC Amboise Château-Renault et du CHU à répondre à l'appel des "Pinel en Lutte" de l'HP d'Amiens. Des collègues du CH du Rouvray, les Perchés du Havre, Moisselles, Reims, Paris, des patient-es et des familles, tou-ttes réuni-es Place de la République, et décidé-es à lutter pour la défense d'une psychiatrie plus humaine.

"MISÈRE DE LA PSYCHIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA MISÈRE".

Nous avons retrouvé environ 700 personnes, dont cinq collègues des services de psychiatrie du CHU de Tours, nous avons écouté ce que les un-es et les autres avaient à dire.

Les soignant-es osent enfin dénoncer les pratiques dégradantes et humiliantes pour les patient-es que le manque de personnel et de moyens induisent.

D'après notre ministre "Mme Buzinzi"(c'est pas de nous mais nous avons trouvé ça très drôle), c'est un problème d'organisation. Alors ils vont le résoudre avec leur nouveau management 2.0 à coup de projets innovants tuant toute possibilité de réflexion sur le sens du soin.

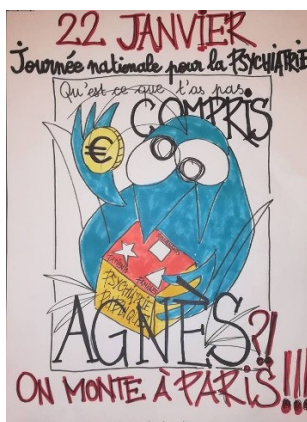
RÉFLÉCHIR, C'EST PAS CE QU'ON NOUS DEMANDE. APPLIQUER, FAIRE RENTRER LES GENS ET NOS SOINS DANS DES CASES, ÇA C'EST DU BOULOT !

Le travail invisible qui représente la part la plus importante de ce que l'on fait est nié, cela consiste à tisser de la relation, ça ne se voit pas et donc ça ne se mesure pas, d'où l'aberration des indicateurs des services qualité de l'hôpital. Tisser des liens, c'est la base de notre travail puisque c'est ce qui est mis à mal par la maladie psychique.

Alors non ! La psychiatrie n'est pas un service comme la chirurgie ou la médecine et l'uniformisation des pratiques n'est ni possible ni souhaitable. Car nous travaillons avec la singularité de chacun-e.

Nous avons poursuivi par une manifestation jusqu'à l'Assemblée Nationale en passant par les quartiers huppés. Faut dire que nous sommes bien dociles quand même. Peut-être que le temps est venu de devenir les grains de sables qui enrayent la machine managériale et protocolaire que le ministère souhaite nous imposer.

LUTTONS CONTRE LA "SERVITUDE PASSIONNELLE AU TRAVAIL" POUR REPRENDRE LISE GAIGNARD.



Les protocoles, ça ne fonctionne pas si on les suit à la lettre. Nous sommes toujours obligé-es d'inventer des astuces pour que ça marche. Alors arrêtons de participer à cette mascarade, refusons ensemble !

Pour reprendre le déroulé de la journée, nous avons finalement été stoppés par un cordon de quelques CRS près de l'Assemblée Nationale. La députée LREM Martine Wonner est venue nous rencontrer, se présentant comme une psychiatre responsable d'une "mission flash" sur la psychiatrie. Comme si le problème n'était pas déjà connu, il suffit de lire les rapports d'Adeline Hazan contrôleuse générale des lieux de privation de liberté...

Madame "Vos Nerfs" pour les intimes, a été massivement huée lorsqu'elle a utilisé un vocabulaire digne de la « start-up nation » voulue par Emmanuel Macron, tel que "taskgroup"... **Etonnant de la part de quelqu'un qui se dit "encore bien ancrée dans la réalité des soins puisqu'elle exerce encore une demi-journée par semaine" (à l'administration d'un groupe de cliniques du privé lucratif).**

Nous comprenons qu'aucune délégation ne serait reçue et qu'elle était venue pour parler et non débattre. La honte ne l'effleure même pas lorsqu'elle nous reproche de ne pas vouloir

l'écouter. Ben ouais, c'est bien connu, nous sommes trop con-nes... c'est la pensée complexe ! Standing ovation lorsqu'une personne lui demande ce qu'elle pense de Fondamental (bras armé de l'institut Montaigne: Chercheur en destruction du service public). Là, elle a carrément le culot de nous taxer d'être contre la recherche!! Non madame, nous sommes contre les lobbies, c'est quand même pas la même chose...

Au centre des soignant-es de plus en plus énervé-es par cela, elle finit tout bonnement par s'en aller, extirpée par son garde du corps. C'est ensuite François Ruffin, député la France Insoumise qui nous a fait un discours. Alors oui, il a bien constaté les difficultés de la psychiatrie en passant une journée à Pinel, mais nous n'étions pas là pour l'entendre nous expliquer ce que l'on vit tous les jours, on le sait déjà... Ce que nous voulions, c'était simplement nous faire entendre, là, nous avons juste été dépossédé-es de nos revendications par des député-es qui ont confisqué la parole au lieu de la recevoir.

ALORS RENDEZ-VOUS LE 21 MARS PROCHAIN, POUR LE "PRINTEMPS DE LA PSYCHIATRIE". REJOIGNEZ LE MOUVEMENT POUR EN REMETTRE UNE COUCHE !





DYNAMITAGE EN RÈGLE DE LA FONCTION PUBLIQUE...

Le gouvernement vient de présenter sur table le projet de loi fonction publique aux organisations syndicales. C'est une attaque en règle contre le statut de la fonction publique:

**Et donc en supprimant
des fonctionnaires
on va avoir des
services publics**

gratuits et pour tou-te-s

sérieusement

-  Comme dans le secteur privé, les compétences et le fonctionnement des instances représentatives du personnels, CAP, CT et CHSCT sont remis en cause. Cela signifie pour les salarié·es, moins de temps et de moyens pour se défendre et faire respecter leurs droits et leurs conditions de travail.
-  La rémunération au mérite, incompatible avec l'exercice du service public, individualise les salaires, divisant les salarié·es entre elles et eux et ne garantit plus un salaire régulier et constant.
-  Le statut de la fonction publique est attaqué et ne protège plus les salarié·es. Le recours accru au contrat précarise les parcours professionnels avec tous les impacts négatifs connus sur les parcours de vie.
-  La mise en place de la mobilité forcée à tous les niveaux pour accompagner les restructurations organisationnelles fragilise également les parcours professionnels et de vie.

Bien au contraire, nous revendiquons plus de moyens pour les services publics de proximité, sur l'ensemble des territoires afin de ne laisser aucun.e usager.e isolé.e, et que l'Etat joue pleinement son rôle notamment dans la réduction des inégalités.

LES AGENTS QUI SERVENT LA FONCTION PUBLIQUE NE DOIVENT PAS VOIR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADER ENCORE MAIS AU CONTRAIRE SONT LÉGITIMES À EXIGER ENFIN QUE SOIT RECONNU LEUR TRAVAIL.

L'Union syndicale Solidaires, dont SUD santé sociaux fait partie, a exigé le retrait du projet de loi et a claqué la porte de ces pseudos négociations. Les mobilisations unitaires, sous toutes leurs formes, avec et sans gilets jaunes, sont aujourd'hui indispensables pour faire reculer le gouvernement sur ce projet mortifère pour la fonction publique et les services publics et les agents qui les servent.

... ET DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE !

Le gouvernement vient aussi de présenter le projet de loi santé « Buzin » aux conseil des ministres. Là aussi, c'est une nouvelle attaque en règle contre notre système de santé déjà bien mis à mal ces dernières années.

Ce projet de loi organise la disparition du service public hospitalier de proximité. La « carte sanitaire » sera révisée et les centres hospitaliers de proximité qui, malgré les fermetures des dernières années, disposent encore d'urgences, d'un service de chirurgie et d'une maternité vont devoir les fermer, et ne pourront plus exercer qu'une activité de médecine et de gériatrie. De plus, ils fonctionneront, pour l'essentiel, grâce à des vacations de médecins libéraux.



LES USAGERS ET USAGÈRES EN FERONT LES FRAIS, UNE FOIS DE PLUS : ÉLOIGNEMENT DE L'HÔPITAL PUBLIC POUR LES TERRITOIRES LOIN DES GRANDES VILLES, ENGORGEMENT ENCORE PLUS GRAND DES URGENCES ET DES HÔPITAUX DÉJÀ DÉBORDÉS.

Ce n'est pas la coordination de professionnels libéraux au sein de « coordinations professionnelles territoriales de santé », présentée comme le remède miracle aux déserts médicaux, qui remplacera la disparition d'un service public. Comment d'ailleurs faire accomplir une « permanence de soins » supplémentaire à des professionnels libéraux alors que les cabinets médicaux ferment et que ceux qui restent sont débordés ?

Avec ce projet de loi, on passe d'un service public, financé par la Sécurité sociale, vers un système de santé à bas coût, assuré par des professionnels libéraux et financés par les assurances et les patient·es eux·elles-mêmes.



ON PASSE DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS, DÉJÀ DÉGRADÉE, À L'INÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS, ACCRUE.

Là aussi, l'heure est à la mobilisation, avec les Gilets jaunes et toutes les forces politiques, syndicales, associatives, pour imposer le retrait du projet de loi, défendre et améliorer le système public de santé.

ZONE A
services publics
DEFENDRE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS FPH DE DÉCEMBRE 2018

Après les élections qui se sont déroulées en décembre 2018, SUD Santé Sociaux 37 reste la 1ère organisation syndicale d'Indre et Loire.

Un grand merci donc pour tout-es celles et ceux qui ont voté pour SUD.

Vu la période dans laquelle nous nous trouvons, nous sommes conscient-es de la responsabilité que cela représente.

ET NOUS SOUHAITONS CÔTE QUE CÔTE RESTER UN SYNDICAT DE LUTTE QUI SE BAT AVEC LES COLLÈGUES POUR DÉFENDRE NOS DROITS ET NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ.

Ces résultats sont aussi une victoire contre les directions, notamment celle du CHU qui était à la manœuvre en tant qu'établissement support des élections départementales. Elle s'est engouffrée dans le vote électronique pour tenter de faire chuter le vote pour les organisations syndicales qui s'opposent à elle. Et bien c'est raté, même si la participation s'est effondrée lors de ce vote, avec une baisse de 8,7% sur le département (1079 votant-es en moins sur 12000 agents).



Pour nous le bilan du passage au vote électronique est catastrophique à tous les points de vue : participation, complexité et désorganisation, le coût qui a explosé, le temps perdu à préparer le vote (des dizaines d'heures de perdues dans cette usine à gaz)...

Et quand on repense au DRH du CHU nous disant qu'avec le vote électronique nous allions passer à une participation de 60%...



Nationalement, il n'y a pas de grand changement dans les résultats de ces élections. SUD Santé Sociaux reste la 4ème organisation syndicale de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) après la CGT, FO et la CFTD avec 8,42% des voix.

Et on retrouve la même augmentation de l'abstention au niveau national, avec une baisse globale de 6% de participation.

Alors si ce n'est pas obligatoirement la seule raison, cela vient démontrer que le vote électronique fait baisser la participation.

RÉSULTATS POUR LES CTE D'INDRE ET LOIRE, 2014 ET 2018

	2018		2014	
	Pourcentage	Voix	Pourcentage	Voix
SUD	32,46%	1368	31,62%	1674
CGT	25,91%	1092	24,50%	1297
CFDT	9,54%	402	12,84%	680
FO	19,22%	810	20,08%	1063
CFTC	2,99%	126	2,91%	154
UNSA	0,94%	50	2,73%	110
CFE-CGC	8,71%	367	5,52%	292

Pour l'ensemble de la Fonction Publique qui votait le même jour, notre Union Syndicale Solidaires est la 6ème organisation syndicale avec 6,3% des voix (et une baisse de 0,5% depuis 2014).

AU FINAL, PAS DE CHANGEMENT MAJEUR DANS LE PAYSAGE SYNDICAL DE LA FONCTION PUBLIQUE. NOUS VOILÀ PARTI-ES POUR 4 ANS SANS ENTENDRE PARLER D'ÉLECTIONS. UNE CHANCE POUR NOUS CONCENTRER AUTANT QUE NÉCESSAIRE SUR LA LUTTE ET LES MOBILISATIONS. PARCE QU'AU FINAL, C'EST CE QUI COMPTE.



NOS ÉLUES SUD AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DÉPARTEMENTALES (CAPD)

CAPD N°2, 6 SIÈGES SUR 12

3 titulaires et 3 suppléantes

Charlie Mongault
Alexandra Pingaud
Ewen Le Flao
Nadège Berthelot
Amélie Doucet
Nora Benchebana

CAPD N°5, 4 SIÈGES SUR 8

2 titulaires et 2 suppléant-es

Claudie Chavigny
Béatrice Auger
Alexis Damas
Sabrina Boutet

CAPD N°6, 2 SIÈGES SUR 6

1 titulaire et 1 suppléante

Claudine Moire
Karine Gentilhomme

CAPD N°7, 4 SIÈGES SUR 8

2 titulaires et 2 suppléants

Gilles Delahaie
François Galliot
Julien Dupuis
François Baudry

CAPD N°8, 6 SIÈGES SUR 12

3 titulaires et 3 suppléant-es

Isabelle Coquereau
Stéphanie Silnique
Nathalie Planchenault
Fabrice Ferrand
Sophie Moreau
Catherine Bertin

CAPD N°9, 4 SIÈGES SUR 6

2 titulaires et 2 suppléantes

Nadine Abdeslam
Michèle Germain
Fabienne Doreau
Valérie Jolyet

ETABLISSEMENTS OÙ SUD S'EST PRÉSENTÉ AUX ÉLECTIONS AU CTE

CHIC AMBOISE CHÂTEAU-RENAULT

SYNDICAT SUD Participation : 29%

- ◆ Nombre de voix : 138
- ◆ Pourcentage : 54,8%
- ◆ Sièges obtenus : 6 sur 10

CHU DE TOURS

SYNDICAT SUD Participation : 35%

- ◆ Nombre de voix : 708
- ◆ Pourcentage : 35%
- ◆ Sièges obtenus : 6 sur 15

CH DE LOCHES

SYNDICAT SUD Participation : 54%

- ◆ Nombre de voix : 57
- ◆ Pourcentage : 24,3%
- ◆ Sièges obtenus : 2 sur 8

CH DE STE MAURE

SYNDICAT SUD Participation : 48%

- ◆ Nombre de voix : 61
- ◆ Pourcentage : 50,4%
- ◆ Sièges obtenus : 6 sur 6

EHPAD DE DEBROU

SYNDICAT SUD Participation : 54%

- ◆ Nombre de voix : 79
- ◆ Pourcentage : 100%
- ◆ Sièges obtenus : 6 sur 6

IDEF

SYNDICAT SUD Participation : 46%

- ◆ Nombre de voix : 39
- ◆ Pourcentage : 67,2%
- ◆ Sièges obtenus : 4 sur 6

EHPAD SEMBLANÇAY LA MEMBROLLE

SYNDICAT SUD Participation : 67%

- ◆ Nombre de voix : 55
- ◆ Pourcentage : 64,7%
- ◆ Sièges obtenus : 4 sur 6

LOUIS SEVESTRE

SYNDICAT SUD Participation : 74%

- ◆ Nombre de voix : 30
- ◆ Pourcentage : 47%
- ◆ Sièges obtenus : 2 sur 4

EHPAD DE VERNOU

SYNDICAT SUD Participation : 37%

- ◆ Nombre de voix : 24
- ◆ Pourcentage : 100%
- ◆ Sièges obtenus : 4 sur 4

EHPAD DE L'ÎLE BOUCHARD

SYNDICAT SUD Participation : 70%

- ◆ Nombre de voix : 44
- ◆ Pourcentage : 100%
- ◆ Sièges obtenus : 4 sur 4

EHPAD DE ST CHRISTOPHE

SYNDICAT SUD Participation : 67%

- ◆ Nombre de voix : 33
- ◆ Pourcentage : 100%
- ◆ Sièges obtenus : 4 sur 4

CH DE LUYNES

SYNDICAT SUD Participation : 37%

- ◆ Nombre de voix : 74
- ◆ Pourcentage : 71,2%
- ◆ Sièges obtenus : 6 sur 8

GCS TOURS NORD-OUEST

SYNDICAT SUD Participation : 49%

- ◆ Nombre de voix : 13
- ◆ Pourcentage : 37,1%
- ◆ Sièges obtenus : 1 sur 4

GCS NAZELLE-NÉGRON

SYNDICAT SUD Participation : 83%

- ◆ Nombre de voix : 11
- ◆ Pourcentage : 47,8%
- ◆ Sièges obtenus : 1 sur 2

GCS SUD VAL DE BRENNÉ

SYNDICAT SUD Participation : 47%

- ◆ Nombre de voix : 2
- ◆ Pourcentage : 25%
- ◆ Sièges obtenus : 0 sur 2

LES GILETS JAUNES S'ORGANISENT ET S'EXPRIMENT ! NOS REVENDICATIONS SONT LES MÊMES



**ON SE BAT
POUR TOUT LE MONDE !
BLOQUONS TOUT !**



**EXIGEONS : une meilleure répartition des richesses
Justice sociale, fiscale et climatique !**

OUI, BLOQUONS TOUT... : RECUPERONS LE FRIC !

- Retour de l'ISF (4 milliards d'euros).
- Fin du CICE pour les grandes entreprises et multinationales (40 milliards d'euros).
- Récupération de l'évasion fiscale (100 milliards d'euros)
- Que les gros payent gros que les petits payent petit...
- Taxation des gros pollueurs...

POUR TOUT DEBLOQUER... : REDISTRIBUONS LE FRIC !

- Augmentation des revenus (salaires, retraites, pensions, minima sociaux)
- Suppression de la hausse de la CSG.
- Indexation des salaires et des pensions sur le coût de la vie.
- Fin des privilèges des élus et patrons du CAC40, instauration d'un salaire maximum.
- Défense et développement des services publics de proximité.
- Baisse des taxes et de la TVA sur les produits de première nécessité.



**TRACTS DE L'AG
DES GILETS JAUNES 37**



**Faisons le tous ensemble !
Nous voulons une société égalitaire et démocratique
Décidons nous-mêmes directement
par des Assemblées Citoyennes pour GAGNER !**

**EXTRAITS DE LA 1ÈRE « ASSEMBLÉE DES
ASSEMBLÉES » DES GILETS JAUNES RATIFIÉE PAR
L'AG DU 37. UN REPRÉSENTANT DE L'AG DU 37
ÉTAIT PRÉSENT.**



Nous, Gilets Jaunes des ronds-points, des parkings, des places, des assemblées, des manifs, nous sommes réunis ces 26 et 27 janvier 2019 en « Assemblée des assemblées », réunissant une centaine de délégations, répondant à l'appel des Gilets Jaunes de Commercy (<https://www.youtube.com/watch?v=GB1-Sg4jt7Y&t=14s>).

Depuis le 17 novembre, du plus petit village, du monde rural à la plus grande ville, nous nous sommes soulevés contre cette société profondément violente, injuste et insupportable. Nous ne nous laisserons plus faire ! Nous nous révoltons contre la vie chère, la précarité et la misère. Nous voulons, pour nos proches, nos familles et nos enfants, vivre dans la dignité. 26 milliardaires possèdent autant que la moitié de l'humanité, c'est inacceptable. Partageons la richesse et pas la misère ! Finissons-en avec les inégalités sociales ! Nous exigeons l'augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des allocations et des pensions, le droit inconditionnel au logement et à la santé, à l'éducation, des services publics gratuits et pour tous.



Après nous avoir insultés et traités de moins que rien, voilà maintenant qu'il nous présente comme une foule haineuse fascisante et xénophobe. Mais nous, nous sommes tout le contraire : ni raciste, ni sexiste, ni homophobe, nous sommes fiers d'être ensemble avec nos différences pour construire une société solidaire.

Nous sommes forts de la diversité de nos discussions, en ce moment même des centaines d'assemblées élaborent et proposent leurs propres revendications. Elles touchent à la démocratie réelle, à la justice sociale et fiscale, aux conditions de travail, à la justice écologique et climatique, à la fin des discriminations. Parmi les revendications et propositions stratégiques les plus débattues, nous trouvons : l'éradication de la misère sous toutes ses formes, la transformation des institutions (RIC, constituante, fin des privilèges des élus...), la transition écologique (précarité énergétique, pollutions industrielles...), l'égalité et la prise en compte de toutes et tous quelle que soit sa nationalité (personnes en situation de handicap, égalité hommes-femmes, fin de l'abandon des quartiers populaires, du monde rural et des outre-mers...).



MOBILISATION DES GILETS JAUNES, SI TOUTES NOS COLÈRES S'ADDITIONNENT, NOUS POUVONS GAGNER...

La mobilisation des gilets jaunes est soutenue par la majorité de la population. Parmi elles et eux, beaucoup de salarié·es, précaires, à faibles salaires, des employé·es, des retraité·es, des chômeur·euses, des jeunes, ruraux ou périurbains.

Les préoccupations se sont élargies et portent sur les salaires, le pouvoir d'achat et les fins de mois difficiles, les fermetures d'usines et des services publics et transports de proximité, les logements trop chère, l'injustice fiscale... L'accroissement des inégalités subies par un nombre toujours plus grand de personnes est une violence chronique qu'ils et elles ne peuvent plus supporter.

Le gouvernement fait la sourde oreille et réprime violemment, à la hauteur de sa crainte que ce mouvement s'élargisse et s'amplifie.

IL PROPOSE UN DÉBAT VERROUILLÉ D'AVANCE.

Il se résume ainsi : "dites-nous ce dont vous avez besoin et on vous dira comment s'en passer". Ou encore : "ce qu'on vous donnera d'un côté, il faudra le prendre ailleurs".

Dans les manifestations du samedi, sur les ronds-points, des collègues des EHPAD, des hostos, de l'aide à domicile ou encore des établissements socio et médicosociaux sont présent·es. Nombreuses et nombreux soutiennent cette mobilisation et arborent des gilets jaunes dans leur voiture.

Lar dans nos établissements, on connaît bien aussi les fins de mois difficile, les contrats précaires, les licenciements, les suppressions de postes, les fermetures de service ou d'établissement, les trop faibles salaires, le gel du point d'indice, les inégalités, les temps partiels imposés, les logements trop cher qui nous obligent à nous éloigner des lieux de travail, le mépris de nos directions qui préfèrent rogner sur nos droits pour faire des économies au lieu d'embaucher.

SUD santé sociaux et l'interpro Solidaires ont pris leur responsabilité et soutiennent cette mobilisation, y participent et mettent à disposition leurs moyens. Tout en affirmant sans ambiguïté leurs positions contre toutes les discriminations (liées aux origines, au sexe, à l'orientation sexuelle) et contre les idées d'extrême droite. SUD dénonce et condamne tous les propos racistes, sexistes... qui peuvent être entendus dans ces manifestations.

Le mouvement se structure démocratiquement et des assemblées générales départementales se tiennent toutes les



semaines. Les revendications qu'elles portent sont les mêmes que les nôtres : augmentation des revenus (salaires, retraites, pensions, minima sociaux), suppression de la hausse de la CSG, défense et développement des services publics de proximité, baisse des taxes et de la TVA sur les produits de première nécessité, retour de l'ISF et récupération de l'évasion fiscale, que les gros payent gros et que les petits payent petit, taxation des gros pollueurs... Elles sont relayées auprès de la population et dans les entreprises.

C'est un véritable changement de politique, une vraie redistribution des richesses que nous voulons toutes et tous. Alors, additionnons nos colères, soyons les samedis dans les manifestations avec nos blouses blanches, nos revendications, dans les initiatives intermédiaires, participons aux assemblées générales. Nous pouvons gagner !



- ◆ **POUR** l'augmentation des salaires, 1700€ minimum, 400€ immédiatement pour tous et toutes,
- ◆ **POUR** la justice fiscale et sociale : rétablir l'ISF, réforme fiscale pour lutter contre les inégalités, lutter contre l'évasion et la fraude fiscale.
- ◆ **POUR** une fiscalité écologique : taxer le transport aérien et maritime, les véhicules de luxe polluants, le transport poids lourd routier.
- ◆ **POUR** l'indexation des pensions sur les salaires, aucune pension ou minima social en dessous du seuil de pauvreté.
- ◆ **POUR** des transports publics à bas coûts ou gratuits partout sur le territoire,
- ◆ **POUR** des logements dignes, à des prix accessibles, bien isolés et économes en énergie,
- ◆ **POUR** des services publics, des emplois et des commerces de proximité,
- ◆ **POUR** la transition écologique : création d'emplois non délocalisables, reconversion des transports polluants, transformation des industries et de l'agriculture polluantes avec des aides pour les salarié·es et riverain·es concernées, etc...

19 MARS 2019

JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION

Dans cette période de contestations d'ampleur des gilets jaunes et de tous les mouvements sociaux d'opposition aux politiques menées par Macron et son monde, nous avons toutes et tous des raisons de lutter en ce moment.

L'intersyndicale nationale Solidaires, CGT, FO et FSU appelle l'ensemble des salarié·es à faire grève le 19 mars, pour amplifier le mouvement de contestation et continuer à porter nos revendications:

- ◆ POUR PLUS DE SERVICES PUBLICS DE MEILLEUR QUALITÉ
- ◆ POUR UNE AUGMENTATION MASSIVE DES SALAIRES
- ◆ POUR PLUS DE PROTECTION SOCIALE
- ◆ POUR LA JUSTICE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET FISCALE
- ◆ POUR AUGMENTER LES DROITS DES SALARIÉ·ES
- ◆ CONTRE LA RÉPRESSION D'ÉTAT ET LES VIOLENCES POLICIÈRES
- ◆ CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS LIÉES AUX ORIGINES OU AUX GENRES

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA MANIF À TOURS

LE 19 MARS À 14H30 PLACE ANATOLE FRANCE

Des préavis de grève nationaux sont déposés. Des Assemblées Générales des salarié·es peuvent être organisées afin de continuer la construction des mobilisations avant de rejoindre la manifestation.

SUD SANTÉ SOCIAUX 37, QUI SOMMES-NOUS ?

Dans le secteur public:

Le syndicat départemental SUD est affilié à la fédération SUD Santé-Sociaux (4^{ème} fédération syndicale dans la Santé) qui siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière et au Conseil Supérieur des Professions Paramédicales.

En Indre et Loire, SUD (1er syndicat) siège dans les Commissions Paritaires Départementales, les Commissions de réforme et dans les instances représentatives (CTE, CAPL, CHSCT) du CHRU de Tours (majoritaire), de Luynes (majoritaire), d'Amboise Château Renault (majoritaire), de Ste Maure, de Debrou (majoritaire), de Louis Sevestre, de Vernou (majoritaire), de l'IDEF (majoritaire), de Semblançay la Membrolle (majoritaire), de l'île Bouchard (majoritaire), de St Christophe sur le Nais (majoritaire).

En Région Centre, SUD siège au CGOS et à l'ANFH.



Dans le secteur privé :

La fédération SUD Santé Sociaux est représentative dans la Convention Collective des Centres de Lutte contre le cancer (CLCC), la CC66, la CC65 et les CHRS. Elle a progressé fortement dans la CC51 et à la Croix Rouge. Elle est représentative dans l'ensemble de la BASS.

En Indre et Loire, il y a des sections SUD à l'ADAPEI, à la Boisnière, à Entraide et Solidarité, à la Croix Rouge, à l'IRECOV, à la clinique de l'Alliance, à la Confluence, à l'IME Robert Debré, à l'ADSE, à ADOMA, à l'UDAF, au foyer Verdier, Résidence Léopold Bellan, à l'EHPAD le Mûrier, au centre social de la Rabière, la FAM Arc en Ciel, Agir et Vivre l'Autisme.

EN INDRE ET LOIRE, SUD EST ACTIF ET REPRÉSENTATIF DANS DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS.

C'EST DÉCIDÉ, J'ADHÈRE À SUD !

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone:

email:

Etablissement/ Service:

Statut:

SUD SANTE SOCIAUX 37 - mars 2019

CELUI OU CELLE QUI SE BAT,
PEUT PERDRE,
CELUI OU CELLE QUI NE SE BAT PAS
A DÉJÀ PERDU.

Coupon d'adhésion à renvoyer au :

Syndicat SUD Santé Sociaux 37
18 rue de l'Oiselet la Camusière
37550 St Avertin

L'écho

des fourmis